

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# Japan DGF

## un compartiment de la SICAV Schroder International Selection Fund

### Catégorie X Capitalisation JPY (LU0818036765)

Ce fonds est géré par Schroder Investment Management (Europe) S.A., qui fait partie du Groupe Schroders.

## Objectifs et politique d'investissement

### Objectifs

Le fonds vise à fournir une croissance du capital équivalente au 3-month TIBOR +4% per annum avant déduction des frais\* en investissant dans une gamme diversifiée d'actifs et de marchés du monde entier. Le fonds vise une volatilité (mesure de la variation possible des rendements du fonds sur une année) comprise entre 5 % et 7 % par an.

\*Pour connaître le rendement cible après déduction des frais pour chaque catégorie d'actions, veuillez consulter le site Internet de Schroder :

<https://www.schroders.com/en/lu/private-investor/investing-with-us/after-fees-performance-targets/>

### Politique d'investissement

Le fonds est géré de façon active et investit indirectement via des fonds d'investissement à capital variable et des fonds indiciels dans des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire et/ou des devises du monde entier. Le fonds peut également investir directement dans des actifs incluant des obligations de moindre qualité de crédit (« sub-investment grade » telle que mesurée par Standard & Poor's ou toute notation équivalente d'autres agences de notation de crédit).

Le fonds a une exposition maximale de 30 % en actions et au moins 70 % de ses actifs libellés ou couverts en yen japonais à tout moment.

Le fonds peut investir indirectement dans des biens immobiliers et des matières premières par le biais de valeurs mobilières (dont des sociétés civiles de placement immobilier (SCPI)), des fonds d'investissement à capital variable, des fonds indiciels et des sociétés de placement immobilier investissant dans de telles catégories d'actifs.

Le fonds peut utiliser des instruments dérivés, tant à l'achat qu'à la vente, dans le but de réaliser des plus-values d'investissement, de réduire le risque ou de gérer le fonds de manière plus efficace. Le fonds peut également détenir des liquidités.

### Indice de référence

Les performances du fonds seront évaluées par rapport à son objectif de référence, à savoir obtenir un rendement équivalent au taux TIBOR à 3 mois (taux d'intérêt interbancaires de Tokyo) plus 4 % par an, et par rapport à son objectif de volatilité de 5 à 7 % par an. Le gestionnaire investit de manière discrétionnaire et ses investissements ne se limitent pas aux placements respectant la composition d'un indice de référence.

### Fréquence des transactions

Vous pouvez demander le rachat de votre investissement. Le présent fonds fait l'objet de négociations quotidiennes.

### Politique de distribution

Les revenus de cette catégorie d'actions perçus sur les investissements du fonds sont capitalisés, ce qui signifie qu'ils sont conservés au sein du fonds et que leur valeur est reflétée dans le prix de la catégorie d'actions.

## Profil de risque et de rendement

### À risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

### À risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



### L'indicateur de risque et de rendement

La catégorie de risque se fonde sur le risque cible du fonds et il ne saurait être garanti que le fonds atteigne ce niveau.

Rien ne garantissant que la catégorie de risque du fonds restera figée ; elle peut évoluer dans le temps.

Un fonds se trouvant dans la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans cette catégorie dans la mesure où il peut prendre des risques plus élevés dans le cadre de la recherche de rendements plus élevés et son prix peut augmenter ou baisser en conséquence.

### Facteurs de risque

**Risque de concentration :** le fonds peut être concentré sur un nombre limité de régions géographiques, de secteurs industriels, de marchés et/ou de positions individuelles. Cela peut entraîner des variations importantes de la valeur du fonds, à la hausse comme à la baisse.

**Risque de crédit :** un fléchissement de la santé financière d'un émetteur pourrait entraîner une perte de valeur partielle ou totale de ses obligations.

**Risque de change :** le fonds peut perdre de la valeur en raison des fluctuations des taux de change.

**Risque lié aux obligations à haut rendement :** les obligations à haut rendement (généralement à notation plus faible ou non notées) sont en principe assorties d'un risque de marché, de crédit et de liquidité plus élevé.

**Risque de liquidité :** dans des conditions de marché difficiles, le fonds peut être dans l'incapacité de vendre un titre à sa vraie valeur ou de le vendre tout simplement. Ceci pourrait peser sur la performance et obliger le fonds à différer ou suspendre les rachats de ses actions.

**Risque opérationnel :** les processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs, peuvent échouer. Cela peut entraîner des pertes pour le fonds.

**Risque de performance :** Les objectifs d'investissement expriment un résultat escompté mais rien ne permet de garantir qu'un tel résultat sera obtenu. Selon les conditions de marché et l'environnement macroéconomique, il peut devenir plus difficile d'atteindre les objectifs d'investissement.

**Taux interbancaire offert :** la transition des marchés financiers vers des taux de

référence alternatifs, au détriment de l'utilisation des taux interbancaires offerts (TIO), peut avoir un impact sur la valorisation de certaines participations et perturber la liquidité de certains instruments. Cela peut avoir un impact sur les résultats d'investissement du fonds.

**Risque lié aux instruments dérivés – Gestion efficace du portefeuille et objectifs d'investissement :** les instruments dérivés peuvent être utilisés pour gérer efficacement le portefeuille. Un instrument dérivé peut ne pas se comporter comme prévu, entraîner des pertes plus importantes que le coût de l'instrument dérivé ainsi que des pertes pour le fonds. Le fonds peut également investir de manière significative dans des instruments dérivés, notamment en utilisant des techniques de vente à découvert et d'effet de levier dans le but de générer un rendement. Lorsque la valeur d'un actif change, la valeur d'un instrument dérivé basé sur cet actif peut évoluer de manière plus significative. Cela peut entraîner des pertes supérieures à celles d'un investissement dans l'actif sous-jacent.

## Frais

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

**Frais d'entrée** Aucun

**Frais de sortie** Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

**Frais courants** 0.61%

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

#### Commission de performance

Aucun

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums et dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir le montant effectif des frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2019 et peut varier d'un exercice à l'autre.

De plus amples informations sur les frais figurent à la Section 3 du prospectus du fonds.

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et peuvent ne pas se reproduire. La valeur des investissements peut fluctuer à la baisse comme à la hausse et il est possible que vous ne récupériez pas le montant que vous avez initialement investi.

Le diagramme montre les performances en yen japonais après paiement des frais courants et des coûts des opérations de portefeuille.

Le fonds a été lancé le 02 juillet 2012.

La catégorie d'actions a été lancée le 14 septembre 2012.

## Informations pratiques

**Dépositaire** : J. P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

**Informations complémentaires** : Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant ce fonds, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, tout éventuel rapport semestriel ultérieur et le dernier cours des actions auprès de la société de gestion du fonds sise 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Luxembourg et sur le site Internet [www.schroders.lu/kiids](http://www.schroders.lu/kiids). Ces documents sont disponibles gratuitement en bulgare, en anglais, en français, en allemand, en grec, en hongrois, en italien, en polonais, en flamand, en néerlandais, en finnois, en portugais et en espagnol.

**Législation fiscale** : Le fonds est assujéti à l'impôt au Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

**Responsabilité** : La responsabilité de Schroders Investment Management (Europe) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

**Fonds à compartiments multiples** : Ce fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples, dont le nom figure en haut du présent document. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le fonds à compartiments multiples dans son ensemble. Pour protéger les investisseurs, l'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de ceux des autres compartiments.

**Échanges** : Sous conditions, vous pouvez demander d'échanger votre investissement contre une autre catégorie d'actions au sein de ce fonds ou d'un autre fonds Schroder. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations.

**Politique de rémunération** : Un résumé de la politique de rémunération de Schroders ainsi que les publications associées figurent sur le site [www.schroders.com/remuneration-disclosures](http://www.schroders.com/remuneration-disclosures). Des exemplaires papier sont disponibles gratuitement sur demande.

La politique comprend une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés et mentionne l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages.

**Glossaire** : Vous pouvez trouver une explication de certains des termes utilisés dans le présent document sur le site [www.schroders.lu/kid/glossary](http://www.schroders.lu/kid/glossary).

**Indice de référence** : L'indice de référence cible a été sélectionné parce que le rendement cible du fonds doit atteindre ou dépasser le rendement de cet indice de référence tel qu'indiqué dans l'objectif d'investissement.